

# Le coup d'PFIL

## des créateurs de Val Seine Initiatives

*Naître est toujours une aventure ...*



### Comité d'agrément de la plateforme : le professionnalisme bénévole



**Depuis près de 8 ans, le Comité d'agrément de la plateforme VAL DE SEINE INITIATIVES octroie des prêts personnels aux créateurs d'entreprises, afin de favoriser le développement économique sur le territoire. Les professionnels bénévoles qui composent ce Comité remplissent ainsi une mission essentielle, pour des résultats aujourd'hui éloquentes...**

#### Un rôle capital



Au sein de la plateforme, le rôle du Comité d'agrément revêt une importance particulière, puisque c'est lui qui évalue la viabilité des projets présentés ainsi que les possibilités pour le créateur de le réaliser et de le pérenniser, avant de consentir – ou non – des prêts financiers. Bien entendu, le Comité se prononce sur la recevabilité des dossiers en fonction de critères caractéristiques, comme l'équilibre financier, l'intérêt économique, l'impact sur l'emploi local des projets... Sa tâche est donc difficile, et doit être menée avec beaucoup de sens des responsabilités et un vrai professionnalisme.

#### Des professionnels bénévoles

Le Comité d'agrément est désigné par le Conseil d'administration de la plateforme, qui lui délègue son pouvoir de décision pour octroyer les prêts aux créateurs. Présidé par le Président de Val de Seine

Initiatives ou de son représentant, il se réunit au minimum une fois par mois, avec au moins cinq membres présents. Dans les faits, chaque créateur présente son projet en moyenne à une quinzaine de membres du Comité. Le Comité d'agrément compte en tout une quarantaine de membres, qui réunissent différentes expertises dans les domaines de la finance, du commercial, du juridique, du management ou de la connaissance du tissu économique local.

Leurs métiers sont variés - experts



comptables, directeurs d'agences bancaires, conseillers en création d'entreprise, chefs d'entreprise, délégués et responsables territoriaux, ingénieurs, formateurs ou directeurs de services économiques – afin d'assurer au Comité de remplir son rôle avec le plus grand professionnalisme. Tous sont bénévoles, et mettent gracieusement leur temps et leurs compétences au service de l'association et des créateurs.

#### Un fonctionnement éprouvé



Pour chaque projet, les membres requis effectuent une étude préalable du dossier, avant de recevoir le créateur en commission. Un rappel général du projet et du parcours du candidat précède son arrivée, mais c'est la présentation du projet par le candidat lui-même qui ouvre la séance. Celui-ci évoque alors les différents aspects de sa

future création, et répond aux questions des membres du Comité, en toute convivialité. À cette occasion, le représentant de la plateforme rappelle également au candidat les conditions du prêt, s'il devait être accordé. Après le départ du créateur, les membres du Comité débattent du projet avant de prendre leur décision quant à l'octroi du prêt. Cette décision est ensuite communiquée au créateur, le plus souvent le soir même de la réunion.

#### Des résultats probants

Si l'on peut toujours faire plus, les résultats sont cependant très positifs. Bien des entreprises n'auraient pas pu être créées sans l'aide de la PFIL, qui soutient ainsi la création d'entreprise tout en luttant contre le chômage. En outre, les banques



sont sensibles aux interventions de la plateforme, et l'agrément donné par le Comité pèse de tout son poids pour sécuriser les banques et leur permettre de soutenir plus souvent, et dans un état d'esprit plus confiant, des créateurs qui bénéficient avec la plateforme d'un apport personnel renforcé. Le taux de réussite des entreprises qui ont été aidées par la PFIL est d'ailleurs supérieur à la moyenne nationale, ce qui confirme le succès de son action et conforte les membres du Comité dans l'idée que la bienveillance de principe dont ils font preuve n'a jamais entravé l'efficacité de leurs décisions.

**Depuis la création du Comité d'agrément, 85 commissions se sont déroulées, qui ont permis l'étude de plus de 200 dossiers. 178 prêts ont été accordés, pour une valeur de plus de 1,7 million d'euros. La PFIL bénéficie aujourd'hui d'une notoriété reconnue, fruit de plusieurs années de travail profitable, mais il reste encore beaucoup à faire pour développer la création d'entreprise et l'aide aux créateurs en Val de Seine.**

## Le coup de chapeau à ....

**Jean-Pierre Gascoin,** gérant du Cabinet Calnath, spécialisé en « Audit, Conseils et Assistance aux petites entreprises » et membre du Comité d'agrément de la PFIL, au sein duquel il met ses compétences de professionnel à la disposition des nouveaux créateurs d'entreprises...



### Vdsi : Quel est votre métier ?

JPG : Je suis aujourd'hui le gérant d'un cabinet que j'ai créé, spécialisé en « Audit et Assistance aux petites entreprises ». Mais le métier que j'ai exercé pendant l'essentiel de ma vie professionnelle est celui de Responsable d'Agences bancaires, puis de Responsable d'un Secteur des engagements de crédits et d'un Réseau régional d'Agences, successivement dans les départements du Val d'Oise, de Seine Saint Denis et des Yvelines.

### Vdsi : Le quoi versus la réussite de la PFIL ?

JPG : L'activité de la PFIL consiste à accorder des prêts à des créateurs d'entreprises, et pour cela à tenter d'évaluer a priori, la viabilité d'un projet et la possibilité pour l'intéressé de le mener à bien. C'est exactement ce que fait le décideur de la Banque quand il est sollicité pour un crédit, même si le poids accordé à certains critères est à moduler.

### Vdsi : Pourquoi est-ce venu à l'idée à l'inventeur-membre du Comité d'agrément de la PFIL ?

JPG : J'avais déjà été, pendant plusieurs années, membre de l'AFACE Yvelines (Association pour favoriser la Création d'Entreprises dans les Yvelines), gérée par la Chambre de Commerce, en qualité de

représentant de la profession bancaire. L'objet est assez voisin de celui de la PFIL, bien que davantage porté sur le développement des PME. J'y avais trouvé un réel intérêt, tant sur le plan professionnel que citoyen, en permettant aux Responsables d'entreprises « entrepreneurs » de mener à bien leur développement dans des conditions intéressantes. Aussi, lorsque j'ai été contacté, quelque temps avant la création de Val de Seine Initiatives, pour apporter mon expérience dans un domaine bien connu, j'ai donné mon accord. Je fais donc ainsi partie des membres créateurs.

### Vdsi : En quoi consiste votre rôle au sein du Comité ?

JPG : Les adhérents m'ont élu et réélu membre du Conseil d'Administration. Dans un premier temps j'avais été chargé par le Président d'examiner les dossiers qui « se passaient mal », afin d'analyser si des signes particuliers auraient pu nous alerter sur la probabilité d'une issue difficile. Puis j'ai rejoint le Comité d'Agrement qui se prononce sur la recevabilité des dossiers présentés.

### Vdsi : Examinez-ils aussi les dossiers de « mauvais projets » ?

JPG : L'objectif consiste donc à évaluer la viabilité d'un projet. Soit notamment à prendre en compte l'équilibre financier du projet, son intérêt économique, l'impact sur l'emploi local et naturellement une appréciation sur la capacité personnelle du créateur à mener à bien l'entreprise. C'est très simple à dire mais souvent beaucoup plus difficile à faire. Tout ceci doit être mené avec beaucoup de responsabilité et d'humilité. Après l'étude individuelle de chaque membre du Comité à effectuer « sur dossier » avant la réception du créateur, la discussion « en direct » avec ce dernier permet généralement d'apporter un éclairage complémentaire décisif. A la suite de cette réception, et au sein du Comité qui suit immédiatement l'entretien, il est fréquent qu'une unanimité ou quasi-unanimité se dégage.

La diversité des expériences des membres du Comité constitue curieusement un atout indiscutable dans la bonne mesure des divers éléments qui sont à apprécier. Après que chacun se soit exprimé, il est très rare qu'un large consensus sur la décision à prendre ne soit obtenu.

### Vdsi : Que vous apporte les réalisations entreprises ?

JPG : Très objectivement, oui. Avec le recul, on peut toujours trouver telle ou telle raison d'espérer plus ou mieux, mais le bilan de Val de Seine Initiatives est incontestablement positif. Nous avons financé environ 150 entreprises

depuis le départ. Parmi celles-ci, un nombre significatif n'aurait pas vu le jour sans notre intervention et certains créateurs seraient peut-être encore aujourd'hui au chômage ou auraient manqué leur vocation.

Très souvent, l'intervention de la PFIL est perçue avec beaucoup d'intérêt par la banque du créateur. A côté de la marque de confiance dont cela témoigne, l'apport personnel ainsi renforcé la sécurité et peut l'inciter à intervenir à son tour plus facilement. L'effet de levier est réel. Autre motif de satisfaction : le pourcentage de « survie » des entreprises que nous avons aidées est, après quelques années d'existence, sensiblement supérieur à la moyenne nationale.

C'est la démonstration que la bienveillance de principe, dont nous nous efforçons de faire preuve dans l'examen des dossiers, ne nous a pas conduits à une forme de laxisme qui serait inversement dommageable.

### Vdsi : Et maintenant, comment voyez-vous l'avenir ?

JPG : De manière très positive, que ce soit au niveau de la PFIL, qui a maintenant une notoriété reconnue, qu'au plan individuel. Après avoir mis au ralenti ma petite affaire personnelle parce que je souhaitais disposer d'un plus large espace de temps libre, je m'apprette à reporter l'action vers de petits audits ponctuels sur les frais financiers supportés par les professionnels et les petites entreprises.

Au cours des dernières années, les Banques ont considérablement fait évoluer le système de facturation de leurs services, mais pas toujours dans la clarté. Certains entrepreneurs en arrivent à supporter des frais bancaires disproportionnés. Dans de nombreux cas, ces coûts pourraient être largement réduits par un recours à des financements mieux adaptés, une organisation du recouvrement de créances plus resserrée, une négociation sur la facturation des services avec le banquier plus argumentée... Toutes choses qui sont évidentes mais que le petit entrepreneur, souvent seul, « au four et au moulin », ne peut mener de front.

Dans la même optique, plusieurs personnes m'ont approché pour présenter un ouvrage sur le thème « Comment mieux travailler avec sa Banque et réduire ses frais financiers ». J'y réfléchis. Voyez-vous, il y a beaucoup à faire...

Décembre 2007  
Janvier 2008  
N°7

# Le coup d'PFIL

## des créateurs de Val Seine Initiatives

Naitre est toujours une aventure ...



## Les coups de pouce

**Pascal Babin, créateur du magasin « Exploralia », au Centre Commercial Family Village d'Aubergenville.**



*Avec « Exploralia », c'est un peu un vieux rêve qu'a réalisé Pascal Babin. Une idée persistante, une perte d'emploi en forme d'opportunité et une volonté bien trempée ont donné naissance, début novembre 2007, à un joli repaire pour tous les amoureux de l'artisanat du bout du monde...*

### Vdsi : Comment vous est venue l'idée de créer Exploralia ?

PB : L'enseigne existait déjà, sous le nom de « Pays du monde », avec trois magasins. C'est ma rencontre avec leurs dirigeants, créateurs de la Centrale d'achat Lotus Import, qui a fait germer mon désir de tenter cette aventure dans un domaine commercial qui répondait à mes goûts. L'enseigne a aujourd'hui changé de nom pour devenir Exploralia, et nous avons créé le quatrième magasin existant.

### Vdsi : Votre projet a-t-il été réalisé rapidement ?

PB : Non, cela a pris du temps. L'idée me trottait dans l'esprit, et lorsque l'entreprise pour laquelle je travaillais a dû réduire ses effectifs, je l'ai mise en œuvre. C'était un changement total de métier pour moi, même si je restais dans l'univers commercial. J'ai suivi les formations dispensées par Lotus Import, j'ai bénéficié de la confiance de deux associés, ensemble nous avons réalisé le business plan et nous nous sommes lancés. Cela ne s'est pas fait en un jour,

et j'en garde le souvenir d'une grande exaltation autant que d'un vrai parcours du combattant. Mais le résultat est là : Exploralia a ouvert ses portes début novembre, sous contrat de partenariat avec Lotus Import.

### Vdsi : Quelle est la nature exacte de son activité ?

PB : Nous commercialisons des produits issus de l'artisanat du monde, tant en ameublement, bijoux, décoration que vêtements. Cette dernière partie constitue d'ailleurs une spécificité d'Exploralia, dont elle représente en moyenne 30% du CA.

### Vdsi : Vous avez sollicité l'aide de la PFIL pour la création d'Exploralia...

PB : En effet, c'est par Internet que j'ai découvert la PFIL et j'y ai rencontré des professionnels qui partageaient le même langage que nous, celui de l'entreprise. Des professionnels efficaces, là où les administrations m'ont déçu. J'avais surtout besoin de conseils, et j'en ai été pleinement satisfait, mais j'ai également pu bénéficier d'un prêt financier qui m'a été très utile pour mes investissements. Lorsque je me suis présenté devant le Comité d'Agrement, j'ai notamment été frappé par la qualité de ses membres, tous professionnels aguerris sachant poser les bonnes questions et éclairer un projet sous un angle concret et efficace.

### Vdsi : Comment se déroule votre phase de démarrage ?

PB : C'est encore trop tôt pour en parler, mais il faut noter qu'Exploralia dispose d'un stock de produits bien achalandé et que nous avons créé des emplois dès l'ouverture du magasin : deux salariés à plein temps, et une troisième à mi-temps. C'est déjà un bon début !

*Exploralia réserve beaucoup de surprises à ses visiteurs, le magasin proposant de belles productions artisanales en provenance de différentes parties du monde très exotiques. De quoi faire rêver...*

### Infos pratiques

**EXPLORALIA** - Artisanat exotique  
CC Family Village - Aubergenville  
Tél : 01 30 95 72 40



**Frédéric Sence, créateur de SEGF à Epone.**



*Rayonnant sur l'ensemble de l'île de France, SEGF propose des prestations d'électricité générale auprès des particuliers et des professionnels.*

**Vdsi : Quel est l'historique de votre projet ?**

FS : Après un DUT Génie électrique et informatique industrielle, j'ai été salarié quelques années. Il y a deux ans, j'ai commencé à penser à créer ma propre entreprise, et j'ai laissé mûrir cette idée à son rythme, jusqu'à ce que je me sente tout à fait prêt à la mettre en œuvre. Pour le réaliser, j'ai bénéficié d'un congé pour création d'entreprise, dans le cadre duquel j'ai pu obtenir un financement. Mon employeur, au moment où j'ai décidé de créer cette entreprise, a donc constitué un soutien à mon projet. J'avais la formation adéquate pour cette activité, et SEGF a été créée en juin dernier.

**Vdsi : Quelles sont les activités de SEGF ?**

FS : SEGF propose des prestations d'électricité générale. Il s'agit tout autant de rénovation, d'installation ou d'extension pour l'habitat que de pose d'alarmes, de portails, de garages, de chauffages électriques, de régulation... Nous nous occupons également de domotique et de pose de blocs de secours.

**Vdsi : Vous connaissez déjà la PFIL ?**

FS : C'est en effectuant un stage de formation à la gestion d'entreprise, auprès de la chambre de commerce, que j'ai eu connaissance de l'existence de la PFIL et de ses activités. J'ai pris contact avec elle pour obtenir un financement complémentaire, et après avoir finalisé mon business plan et présenté mon projet au Comité d'agrément, un prêt m'a été accordé.

Cela m'a permis de démarrer dans de meilleures conditions.

**Vdsi : Comment se déroule votre démarrage ?**

FS : Depuis juin, j'ai mis beaucoup d'actions en œuvre pour me faire connaître. J'ai fait de la publicité, distribué des flyers, et obtenu de bons retours. Mais ce n'est encore que le début, et il reste beaucoup à faire. Mais les perspectives d'avenir sont motivantes...

*SEGF et Frédéric Sence sont à votre disposition pour tous vos travaux d'électricité, dans un souci de service de qualité et de proximité...*

**Infos pratiques**  
**SEGF Electricité Générale**  
27, route de Septeuil  
78680 Epone  
Tél : 06 07 58 74 62

**Victor Hadik et Omar Assemal, repreneurs de la Boucherie Primeurs Grand Ouest, aux Mureaux.**



*Parmi les commerces de proximité des Mureaux, la boucherie primeurs Grand Ouest a rouvert ses portes après plusieurs mois de fermeture, grâce à la reprise de ses activités par MM. Hadik et Assemal.*

**Vdsi : Dans quelles conditions avez-vous repris le magasin ?**

VH et OA : Dans les faits, il était en liquidation judiciaire. Mais il était surtout fermé depuis 9 mois, ce qui transformait radicalement les conditions de la reprise. Tout s'est en fait déroulé comme pour une création : après des mois d'inactivité, il n'y avait plus de clientèle, et à l'intérieur des

locaux il ne restait que du matériel le plus souvent inutilisable. Tout a été à refaire, et nous avons pris en main le réaménagement complet du magasin comme de l'activité elle-même.

**Vdsi : Vous avez conservé la nature de l'activité ?**

VH et OA : Absolument. Nous proposons à notre clientèle une boucherie, des fruits et légumes, ainsi qu'une épicerie. Nous vendons également du pain. Nous offrons une sorte de petit supermarché, dans un esprit de service de proximité.

**Vdsi : Comment la PFIL a-t-elle soutenu votre dossier ?**

VH et OA : Notre démarrage s'est effectué en mars 2006, avec des aides bancaires. Nous nous sommes ensuite tournés vers la PFIL, qui nous a prodigué d'utiles conseils et nous a permis de bénéficier d'un prêt bancaire bien utile pour avancer efficacement dans le développement de notre activité. Nous avons beaucoup apprécié le caractère à la fois sérieux et chaleureux du travail de la PFIL.

**Vdsi : Quel bilan dressez-vous après ces quelques mois ?**

VH et OA : Il a fallu recréer une clientèle, tisser des liens de confiance et s'inscrire dans le paysage local rapidement et efficacement. Cela ne se fait pas en un instant et nous y travaillons chaque jour. Nous insistons notamment sur notre conception de l'activité, en offrant à nos clients les produits dont ils ont besoin, au meilleur prix et dans le souci de leur proposer un véritable service de proximité. Même si certaines périodes ont été – comme c'est le cas traditionnellement dans le métier – quelquefois calmes, nos efforts nous ont permis d'avancer efficacement et les résultats sont encourageants.

*Victor Hadik et Omar Assemal vous accueillent chaque jour à la Boucherie Primeurs Grand Ouest des Mureaux, avec le sourire et une attention particulière. Un sens du service à découvrir, pour se ravitailler en contact humain.*

**Infos pratiques**  
**Boucherie Primeurs Grand Ouest**  
Rue des Pliades – ZAC Grand Ouest – 78130 Les Mureaux

**Nouredine Tamazirt et Marion Gentilhomme, repreneurs de la brasserie Le Convivial à Meulan.**



*Les nouveaux propriétaires du Convivial, à Meulan, ont révolutionné l'activité en créant, sur la base d'une brasserie, un restaurant qui met en valeur la gastronomie...*

**Vdsi : Quelle était la situation de la brasserie au moment de votre reprise ?**

NT et MG : Elle était moyenne, mais nous sommes passés d'une brasserie à un restaurant, avec un changement radical tant de carte que de décor et de matériel en cuisine. Pour nous, il s'est agi davantage d'une création, puisque tout était à repenser et à refaire.

**Vdsi : Quand avez-vous démarré, et avec quelles spécificités ?**

NT et MG : Nous avons commencé en octobre dernier, avec une activité de restaurant semi gastronomique. Nous bénéficions en effet des vingt années d'expérience d'un chef créatif qui maîtrise parfaitement son métier.

**Vdsi : Comment êtes-vous entrés en contact avec la PFIL ?**

NT et MG : Nous avons été dirigés vers la PFIL par les banques, avant de monter notre dossier et la boutique de gestion et de nous présenter devant le Comité d'agrément, qui nous a accordé une aide financière. Nous avons ainsi pu faire avancer notre projet dans de meilleures conditions.

Cependant nous avons surtout apprécié les conseils et le soutien humain de professionnel à la fois de l'équipe de la PFIL, bien au-delà de l'aide financière. Se sentir épaulés moralement a tout autant d'importance qu'un soutien financier, lorsqu'on met sur pied un projet comme celui-là.

**Vdsi : Êtiez-vous préparés à prendre en charge une telle activité ?**

NT et MG : Oui, nous avons l'expérience du métier et la formation nécessaire, ce qui bien entendu n'exclut pas un important investissement personnel.

**Vdsi : Comment se déroule votre démarrage ?**

NT et MG : Il est satisfaisant, et suit sans difficulté le prévisionnel que nous avons établi lors du montage de notre dossier de projet. C'est bon signe...

*Sur la terrasse d'hiver ou en salle, en attendant le jardin d'été, les gourmets découvriront avec plaisir les saveurs d'une cuisine en forme de fête des papilles...*

**Infos pratiques**  
**Restaurant Le Convivial**  
2, avenue des Aulnes  
78250 Meulan  
Tél : 01 34 74 26 28

**Jean Sancesario, créateur de Norden Electrodomestique, à Oinville sur Montcient.**



*Basé à Oinville sur Montcient, Norden Electrodomestique offre depuis juin dernier toutes les prestations liées à la vente d'électroménager.*

**Vdsi : Comment vous est venue l'idée de créer Norden Electrodomestique ?**

JS : La création de Norden Electrodomestique constituait pour moi une suite logique, dans la continuité de métier de spécialiste de l'électroménager. J'ai en effet exercé au sein de grandes enseignes, durant de nombreuses années, avant de me lancer...

**Vdsi : Pourquoi avoir pris cette décision ?**  
JS : Je maîtrisais l'activité, j'avais de nombreuses années d'expérience et

les contacts nécessaires auprès des fournisseurs. Ce projet était une idée qui me revenait régulièrement à l'esprit, et le déclic s'est produit lorsque j'ai vraiment pris conscience que j'étais prêt et que j'avais besoin de cette indépendance professionnelle.

**Vdsi : Vous connaissiez déjà la PFIL ?**

JS : C'est en discutant avec un ami de mon projet que celui-ci m'a appris l'existence de la PFIL. Il m'a encouragé à la contacter, et je n'ai pas eu à le regretter, au contraire. J'y ai en effet rencontré des professionnels compétents et chaleureux, dont le soutien est réel. J'ai ainsi obtenu un prêt et par l'intermédiaire du Comité de Bassin d'emploi du Val de Seine d'une formation complémentaire et des conseils très utiles, ainsi qu'un contact relationnel de qualité.

**Vdsi : En quoi consiste exactement votre activité ?**

JS : Norden Electrodomestique vend du matériel électroménager. Je travaille tant avec les fabricants qu'avec les grossistes, tout en étant indépendant, puisque je ne fais partie ni d'une franchise, ni d'un groupement. Je propose plus de 3000 produits à des prix compétitifs, avec une spécialité en encastrement. Sans oublier bien sûr les services liés à l'activité, comme la garantie de 2 ans, la livraison et l'enlèvement des appareils...

**Vdsi : Quel bilan dressez-vous de ces quelques mois d'activité ?**

JS : Norden Electrodomestique a ouvert ses portes le 15 juin dernier, et tout se déroule comme prévu depuis cette date. En fait, j'ai pu constater toute la valeur du travail effectué en amont de la création, car le prévisionnel réalisé correspond exactement à la réalité !

*Jean Sancesario vous accueille à Norden Electrodomestique et vous conseille pour tous vos besoins en électroménager, dans le souci d'un service de proximité de qualité...*

**Infos pratiques**  
**Norden Electrodomestique**  
671, route du Vexin  
78250 Oinville sur Montcient  
Tél : 01 34 75 40 96



## Liste des membres du comité d'agrément

M. GASCOIN - CALNATH  
 M. CAPANICAS - Expert bénévole  
 Mme LABAUME - LABAUME et ASSOCIES  
 M. DE TRAXLER - CREAGEST CONSEIL  
 Mme CHAUGNY - Cabinet RAIMBAULT CHAUGNY  
 Mme TOUILLET / M. DARREAU / Mme VAN DEN BORGHT- BP VAL de FRANCE  
 M. BENVENISTE - E2DL  
 M. ZONENS - MAS  
 M. LAMBERT - GROUPE MALAKOFF  
 M. PATURANGE - CCI VERSAILLES  
 M. BOUDARD / M. DELESALLE - PIVOD  
 M. MARY - Chambre des Métiers  
 M. HIPPIAS / Mme FOUCAULT / M. ZAFRA - BNP PARIBAS  
 M. L'HOSTIS - RENAULT  
 M. RETOUT - REVISION AUDIT CONSEIL  
 M. DUBOST / M. MALASSIGNE / M. BORGIOTTI / M. BILLANT - BG ATHENA  
 M. RANOUIL - EADS ASTRIUM

Mme ROCHE - Expert bénévole  
 Mme LORRAIN - EDF  
 M. LEDUC / M. GRENIER - EXPLICITO France  
 M. DECLOQUEMENT - FRANCE TELECOM  
 M. POTTIER / M. LECONTE - Caisse d'Epargne  
 M. HANTZ - Expert bénévole  
 M. RIETMANN / Mlle ACOMAT - Service économique Les Mureaux  
 M. RIPART / M. LANGLET - Service économique CC 2 rives de la Seine  
 M. DE VARAX - Service économique CC SEINE MAULDRE  
 M. FIZAMES - CC VEXIN SEINE  
 M. DE SAINT POL / M. DUMAS / M. FONFREDE - SOCIETE GENERALE  
 M. CUAZ PEROLIN - CARLIGTH  
 Mme TALLANDIER / Mme MESSIN - OSEO BDPME  
 M. LAUTHIER - TEMPO ACTION  
 M. LAFON - YAKA SOLUTIONS  
 M. BOURDIN - BANQUE DE FRANCE  
 M. BLEICHER - CIC TRIEL SUR SEINE  
 M. AVRILLON - CBE DU VAL DE SEINE  
 Mme FORESTIER - VAL DE SEINE INITIATIVES

## Les coups de pouce du 2ème semestre 2007

**M. Didier DE MAGALHAES « MOBY »** Négoce de mobiliers de bureau à destination des PME à Epône

**M. Christian MENDY « MISTER PIZZAS »** Reprise d'un commerce de vente de pizzas à Meulan

**M. René AMA KOFFI « AKS2P »** Création d'une entreprise de services à la personne (ménage, repassage, garde d'enfants, soutienscolaire, garde malade, accompagnement des dépendants) à la pépinière d'entreprises « Isaac Newton » aux Mureaux

**M. Jean-Pierre PUJOL « ABC 78 »** - Courtage en travaux - franchise ACTIV TRAVAUX : activité commerciale de mise en relation des artisans et PME du bâtiment avec leurs clients finaux (particuliers, commerces, PME, associations, collectivités locales, ...) à Epône

**Mme Christine PIOT « L'ARQUEBUSE »** - Reprise de la « CREPERIE DU PATIO » : Activité de restauration crêperie / saladerie / snack et animation le soir et les week-end à Meulan

**M. Dominique TURPIN « LA DIVERS CITE DU JAZZ »** - Création et exploitation d'un outil Internet de promotion du patrimoine musical du Jazz via un concept innovant (plan de ville) à Nézel

**M. Laurent CLEDAT MEROUR « ACTP »** - Création d'une entreprise de travaux publics pour les particuliers et les professionnels (démolition, terrassement et assainissement des terrains) à Ecquevilly

**Melle Marion GENTILHOMME et Monsieur Nouredine TAMAZIRT « LE CONVIVAL »** Reprise de la Brasserie Henri IV, restaurant traditionnel et gastronomique à Meulan

**MRS Alexandre REGRENY, Nicolas PRIET, Christophe GELDRON, Ludovic GOTTIGNY « RG SQUARE »** Prestations de services audiovisuels - édition de DVD à la Pépinière d'entreprises « Isaac Newton » aux Mureaux

**M. Patrick BOURDEAUX « PAT ELEC 78 »** Société d'électricité générale courant fort et faible à la Pépinière d'entreprises « Isaac Newton » aux Mureaux

**MRS Benjamin POUL et Nicolas SEVESTRE « AD ENERGIES »** Vente et installation d'équipements thermiques, électriques et sanitaires utilisant les énergies renouvelables à Ecquevilly

**M. Sylvain LAPOSTOLET « VGS TOPO »** Activité de « Géomètre topographe » aux Mureaux

**M. Didier ROULE « ACSIS SARL »** Aide à la Connexion de Système Informatique Spécifique à Vernouillet



Union Européenne  
 Fonds européen de développement régional

Ce support a été réalisé en partenariat avec le CBE du Val de Seine

## 2007 en quelques chiffres

- 53 projets expertisés en comité d'agrément
- 43 prêts d'honneur accordés
- Le soutien financier de 33 entreprises
- La création de 70 emplois au démarrage
- Un total de 427 000 € accordés

## Calendrier du 1er semestre 2008 des comités d'agrément

- jeudi 31 janvier 2008
- jeudi 21 février 2008
- jeudi 13 mars 2008
- jeudi 10 avril 2008
- mercredi 7 mai 2008
- jeudi 29 mai 2008
- jeudi 12 juin 2008
- jeudi 3 juillet 2008

www.pfil-nordest78.com

